

COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE PROXIMITÉ du 03 octobre 2023



Chantal EYMÉOUD, Maire d'Embrun remercie les habitants des quartiers qui sont venus à la rencontre des élus

Vous avez des propositions pour votre quartier ou la commune d'Embrun ?

*Ecrivez à : Madame le Maire - Hôtel de Ville - BP 97
05208 Embrun Cedex*

QUARTIERS Le Roc - Hôpital et Place Chaffuel

**REQUETES ET SUGGESTIONS DES RIVERAINS PRESENTS
REPNSES DU MAIRE ET DE SON EQUIPE MUNICIPALE**

DEMANDES COMMUNES AUX QUARTIERS

Les habitants se plaignent de la présence de nombreuses déjections canines ainsi que de chiens errants :

Madame le maire rappelle que les déjections canines sont interdites sur l'ensemble du territoire et que leur ramassage est obligatoire.

Un arrêté a également été pris interdisant la divagation des chiens. En présence de chiens non accompagnés il ne faut pas hésiter à appeler la Police Municipale afin qu'elle puisse se déplacer.

Les moloks ont une très mauvaise odeur. Peut-on désinfecter plus régulièrement ?

Le Smictom organise 2 campagnes de nettoyage par an. Une au printemps, et une à l'automne. Un camion est alors équipé d'une station de lavage et fait la tournée des équipements. Mais le calendrier est souvent chamboulé en cas de pannes mécaniques sur la flotte de camions, ou par effectif réduit du personnel. La priorité est alors donnée à la collecte. La sortie de l'été est la période la plus odorante, car les moloks ont subi le fort remplissage de la période estivale, et les camions ont tourné à plein régime tous les jours. Le nettoyage commence donc en septembre.

Il faut savoir aussi que le CTM nettoie régulièrement les abords.

Pour votre information, nous allons bientôt collecter les bio-déchets d'ici 2024 (c'est une obligation légale), pour en faire du compost. Des bacs collectifs seront installés dans votre quartier, nous vous consulterons pour l'emplacement.

Les habitants s'interrogent sur l'augmentation de la taxe foncière qui a été importante.

L'augmentation est principalement associée à une augmentation des bases de l'Etat. La ville a, quant à elle, augmenté sa part de 5 %. Madame le maire rappelle que la dernière augmentation date de plus de 7 ans et qu'aucune autre augmentation ne sera faite dans les années à venir.

Les investissements réalisés et les services proposés sur la commune (navette, pumtrack, aire de fitness, ...) impliquent que le taux soit réévalué.

Il est précisé que le Conseil Municipal a récemment voté l'augmentation de la taxe d'habitation à destination des logements secondaires. En effet cette différenciation est rendue possible suite au classement en zone tendue de la ville d'Embrun.

En hiver à la suite des opérations de déneigement est-il possible d'éviter la création d'un bourrelet face aux entrées ?

En période de déneigement l'ensemble du personnel technique est mis à contribution pour déneiger le plus rapidement possible. Certains axes majeurs sont traités en priorité (écoles, routes principales, ...) et chacun veut être déneigé à la première heure pour se rendre au travail. De ce fait il est impossible qu'un bourrelet de neige ne soit pas produit et chaque propriétaire doit faire l'effort de libérer son entrée. Toutefois une journée supplémentaire d'intervention sera mise en place pour venir dans un second temps traiter les parties bloquées et dégager le maximum de neige.

Globalement l'ensemble des habitants des quartiers font état d'une vitesse excessive des véhicules qui ne respectent pas les limitations.

Nous avons conscience de ces incivilités et tentons de réfléchir à la mise en place de différents dispositifs selon les lieux, car tous ne peuvent convenir selon l'environnement.

Chaque secteur sera étudié au cas par cas et divers aménagements pourront être proposés :

- chicanes amovibles en bois pour permettre leur test dans un 1^{er} temps et leur retrait en période hivernale pour le déneigement,
- marquage au sol pour les zones limitées à 30 km/h,
- panneaux pédagogiques,
- panneaux clignotants,
- mise en place de passages piétons,
- plateaux traversants, mais qui génèrent souvent une gêne sonore pour l'habitation la plus proche,
- feu récompense en présence de longues lignes droites et en l'absence d'intersections ou de passages piétons.

LE ROC - HOPITAL

SALUBRITE

De nombreux encombrants sont présents au pied des conteneurs. Est-ce que la ville peut les ramasser. Le ramassage des encombrants est effectué gratuitement par le CTM tous les premiers jeudis du mois après prise de rendez-vous. Le problème vient essentiellement des incivilités de la population qui souhaite se débarrasser immédiatement de ses déchets en les déposant le soir tardivement. Lorsque les personnes seront identifiées grâce à la vidéosurveillance un courrier leur sera envoyé.

CIRCULATION / SECURITE

Les habitants se plaignent de la présence de jeunes squattant l'abri de l'aire de jeux.

Un signalement sera fait à la gendarmerie pour que cette dernière effectue des rondes plus fréquemment.

Le parc de jeux n'est pas clôturé et représente un risque pour les enfants qui jouent et traversent la rue pour récupérer leur ballon.

Certains habitants proposent la mise en sens unique de la rue Pierre et Marie Curie pour réduire le nombre de véhicules sur cette voie.

Une clôture sera installée devant l'aire de jeux ainsi qu'une chicane à l'aide de barrières afin de sécuriser cet espace et le passage piéton. Une seconde clôture sera mise en place au niveau du terrain de basket. De manière à éviter que les jeunes ne montent sur le bâtiment situé au-dessus des garages, le CTM remontera la hauteur du portillon.

La mise en sens unique sera étudiée par les services mais difficile car l'accès à l'hôpital est prioritaire.

L'escalier situé derrière les machines à laver de Leader Price est en très mauvais état et nécessiterait une intervention.

Le CTM a effectivement identifié ces désordres et vient d'intervenir sur un 1^{er} escalier. L'intervention sur ce second escalier sera programmée prochainement pour consolider la fissure, reprendre le pied désolidarisé et intervenir sur la rambarde.

Le trottoir faisant face à l'entrée du bâtiment 2 de l'OPH est très dégradé et présente de nombreux trous. Le CTM interviendra pour les reboucher.

En hiver le trottoir situé le long de l'OPH est à l'ombre et est très glissant

Le CTM interviendra plus fréquemment pour le saler. A noter toutefois que des bacs à sel sont disposés à proximité et sont à la disposition de la population pour traiter de manière ponctuelle le domaine public sur des secteurs très verglacés et situés constamment à l'ombre.

Un camping-car reste stationné sur le parking de leader price depuis plusieurs semaines.

La police municipale est déjà passée le voir et ce dernier doit partir prochainement.

TRAVAUX DE LA VILLE

Les travaux de la Cathédrale sont très bien et le personnel doit pouvoir travailler convenablement toutefois serait-il possible de demander d'insonoriser le compresseur qui fonctionne toute la journée et provoque des nuisances importantes.

Les services techniques interrogeront les Compagnons de Castellane pour vérifier qu'il soit possible d'insonoriser le groupe.

Rue Emile Guigues les descentes de toits ne sont pas raccordées à un réseau d'eaux pluviales, des travaux sont-ils prévus ?

Les travaux de mise en séparatif du haut de la rue Emile Guigues ne sont pas encore programmés mais effectivement le dernier tronçon situé à l'amont du carrefour avec la rue Pierre et Marie Curie doit être réalisé prochainement.

PLACE CHAFFUEL

TRAVAUX DE LA VILLE

Les habitants souhaitent que la place Chaffuel soit reprise et que le marquage des stationnements soit convenablement délimité. Un plan est remis lors de la réunion.

Madame le maire indique que la place sera reprise l'année prochaine et que les services étudieront la proposition faite pour le stationnement. Attention le marquage au sol devra respecter la réglementation qui impose 5 m de recul.

La ville profitera de ces travaux pour reprendre le pourtour du lavoir et supprimer le point bas existant qui provoque des plaques de glace en hiver.

Il est précisé que d'ici la fin de l'année la petite ruelle rejoignant la rue de la Liberté sera reprise avec la création d'un réseau d'eaux pluviales.

Il est également demandé que les branches basses des tilleuls soient coupées pour permettre le stationnement des véhicules dessous.

Le CTM interviendra pour les couper.

MOBILITE DOUCE

Un cycliste insiste sur le fait que le rond-point du pied de ville est très dangereux et souhaiterait que la voie cyclable soit mieux protégée.

Le manque de place ne peut pas nous permettre de sécuriser totalement le passage des vélos en matérialisant une bande cyclable exclusivement dédiée aux cyclistes. Sur le rond-point le code de la route s'applique.

Une demande de mise en place de racks à vélo est souhaitée au niveau de Leader Price afin de pouvoir faire ses courses en sécurité.

La ville envisage à moyen terme l'achat et la mise en place de box à vélos tel qu'il existe sur le parking de la Manutention. Ce dispositif permettra de sécuriser totalement les équipements par le verrouillage des portes.

ECLAIRAGE PUBLIC

Est-il prévu de reprendre l'éclairage public de la rue Chaffuel.

Le SyEP a perçu récemment une subvention permettant de réaliser ces travaux. Ils étaient en effet identifiés et faisaient l'objet de la prochaine campagne d'intervention sur les candélabres.

SALUBRITE

Les habitants souhaitent que le cheminement vers la rue Boyer et débouchant sur la petite fontaine soit nettoyé et débroussaillé.

Le CTM interviendra prochainement pour nettoyer ce passage.

DENEIGEMENT

Chaque hiver les chasses neige poussent les tas vers le haut de la rue. Il serait préférable de travailler dans l'autre sens pour évacuer cette neige vers Pasteur.

Les consignes seront données aux agents pour qu'ils interviennent depuis le haut de la rue en direction du boulevard Pasteur. La neige sera stockée à l'entrée de la rue Chaffuel pour être évacuée les jours qui suivent la chute de neige.

Il est également demandé que seuls les agents municipaux soient autorisés à passer avec leur lame sur le domaine public. Le travail est satisfaisant il n'y a donc aucune utilité à ce que d'autres personnes interviennent.

Madame le Maire et ses équipes remercient les habitants pour leur présence.